

QUESTION ORALE

Déposée par le groupe Socialiste, Écologiste et Démocrate

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
Session des 14 et 15 Octobre 2021

Monsieur le Président,

Nuisances sonores et olfactives, jet de détritux, murs qui tremblent, voici le quotidien que vivent depuis de trop nombreuses années les habitants de Rive-de-Gier en bordure de l'A47.

Selon le plan de prévention du bruit dans l'environnement présenté en 2018 par Saint-Etienne Métropole, Rive-de-Gier arrive malheureusement en tête du classement des communes pour leur pourcentage de population touchée par des niveaux de bruit supérieurs à la valeur limite : 68 décibels. L'étude démontre que deux tiers de la population ripagérienne souffrent du bruit au quotidien. La forte fréquentation de véhicules sur l'A47 et l'absence de mur anti-bruit sont les premiers responsables de ces nuisances.

Si, dans le précédent mandat, vous avez donné votre préférence au projet funeste de l'A45, vous vous êtes ravisé devant l'évidence. La Région accompagne, enfin, l'Etat pour l'amélioration de la mobilité entre les métropoles stéphanoise et lyonnaise à travers le financement des alternatives à l'A45.

Malgré vos absences durant trois ans au comité de pilotage du Préfet de Région, plusieurs alternatives ont été actées :

- La résorption du « nœud de Ternay », avec l'étude d'un nouveau franchissement du Rhône ;
- L'incitation au report modal par création de nouveaux « pôles d'échanges multimodaux » à Terrenoire et La Grand-Croix, le renforcement des parkings relais existants, notamment à Saint-Etienne Châteaureux ;
- L'amélioration des échangeurs et l'élargissement des bandes d'arrêt d'urgence sur l'A47 dans la vallée du Gier qui posent des problèmes de sécurité ;
- La lutte contre l'autosolisme par la création d'aires de covoiturage ;
- Les aménagements et améliorations de la RD 342 dite des « Montagnes russes » ;

Vous le savez, notre groupe a toujours été favorable aux alternatives à l'A45 en finançant des projets capables de résoudre les problèmes de mobilités tout en améliorant le quotidien des habitants de la vallée du Gier.

C'est pourquoi, je sollicite votre intervention auprès des services de l'Etat pour que les murs anti-bruit à Rive-de-Gier figurent dans les priorités des projets que notre collectivité avec d'autres et l'Etat vont financer.

La volonté politique dans ce type de dossier est déterminante. Nous l'avons vu récemment le long de la RN88 pour les habitants du quartier de la Rivière à Saint-Etienne et du Chambon-Feugerolles. Vous-même étiez intervenu sur cette même route pour la traversée de Brives-Charensac et de Saint-Germain-Laprade. Les habitants de Rive-de-Gier comptent sur une détermination équivalente de votre part.

Question :

Monsieur le Président, la Région Auvergne-Rhône-Alpes interviendra-t-elle en faveur des habitants de Rive-de-Gier en soutenant auprès de l'Etat l'inscription de murs anti-bruit parmi les dossiers prioritaires co-financés par l'Etat, la Région et d'autres collectivités ?